



Droit de visite et d'hébergement pendant les vacances scolaires

Par **rose4560_old**, le **27/10/2007** à **22:05**

[Posted by 90.24.91.98 via <http://webwarper.net> This is added while posting a message to avoid misuse.

Try: <http://webwarper.net/webwarper.exe> Example of viewing:

<http://webwarper.net/ww/www.experatoo.com/forum/formulaire/question1.php>]

Bonjour pouvez vous me dire comment se calcule la moitié des vacances scolaires (jugement après séparation) et en particulier

1 Que se passe t il le 1er week end lorsqu'il est prévu que l'enfant soit la 1ère moitié des vacances avec un parent alors que ce week end était prévu avec l'autre parent (dans le cadre d'un droit de visite et d'hébergement 1er 3ème 5ème week end du mois) ?

2 Que se passe t il lorsque la moitié des vacances tombe un week end : est il coupé en 2 ?

Merci pour vos éclaircissements .